

# OCÉANE



## ► ÉDITO



**Jean-Rémi Duprat  
Directeur de la DAAF Martinique**

**Développer l'agriculture martiniquaise  
au service de la souveraineté alimentaire  
une ambition nécessaire et réaliste !**

La Martinique se trouve aujourd'hui à un moment charnière de son histoire agricole. Dans un contexte marqué par le changement climatique, les tensions sur les marchés internationaux et l'aspiration légitime des martiniquais à une alimentation saine, locale et accessible, la question de la souveraineté alimentaire s'impose comme un enjeu stratégique majeur pour un territoire dont les forces vives s'amenuisent du fait de l'érosion démographique.

L'agriculture martiniquaise dispose d'atouts considérables. Elle repose sur des filières historiques solides, telles que la banane et la canne à sucre, qui ont su se structurer, se moderniser et intégrer des exigences environnementales élevées. Ces filières constituent un socle économique et social essentiel, contribuant à l'emploi, à l'aménagement du territoire et à la transmission des savoir-faire agricoles. Elles peuvent encore renforcer leur résilience et leur compétitivité, tout en poursuivant leurs efforts en matière de durabilité.

Parallèlement, le développement de la souveraineté alimentaire passe nécessairement par une diversification accrue de la production agricole. Fruits et légumes, élevage, cultures vivrières et transformation locale représentent des leviers déterminants pour réduire notre dépendance aux importations et mieux répondre aux besoins alimentaires de la population martiniquaise. Cette diversification suppose un accompagnement technique et administratif renforcé des exploitants, notamment en matière d'installation, de formation, d'accès au foncier, d'innovation et de structuration des débouchés.

La transition agroécologique constitue également un pilier fondamental de cette dynamique. Elle répond à la fois aux attentes sociétales, aux impératifs environnementaux et à la nécessité de préserver durablement les ressources naturelles exceptionnelles de l'île.

La souveraineté alimentaire ne peut toutefois se construire sans une vision collective et partenariale dépassant les simples logiques agricoles. Elle implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs : producteurs, organisations professionnelles, collectivités, services de l'État, établissements de recherche, acteurs de la transformation et de la distribution. Elle suppose également de renforcer les liens entre production locale et consommation, en favorisant l'approvisionnement local de la restauration collective,

## ► SOMMAIRE — Décembre 2025

Editorial : Jean-Rémi Duprat, Directeur de la DAAF Martinique	p.1
Développer l'agriculture martiniquaise au service de la souveraineté alimentaire une ambition nécessaire et réaliste !	
Le bureau des politiques agricoles de la direction générale des outre-mer au cœur du réseau agricole.	p.2
Programme POSEI européen, état des lieux, évolutions 2025 et 2026	p.2
Webinaire ODEADOM de partage d'expériences autour de l'emploi agricole intitulé : « L'emploi agricole, des initiatives inspirantes »	p.2
Etats généraux de la canne à La Réunion le 20 juin 2025 co-organisés par l'État, la Région et le Département	p.2
Déplacement ODEADOM Réunion et Mayotte de juin 2025	p.3
Lancement des conférences de souveraineté alimentaire par la ministre de l'agriculture de l'agro alimentaire et de la souveraineté alimentaire	p.3
Réunion du comité interministériel des Outre-mer (CIOM) le 10 juillet 2025	p.3
Ouverture d'une troisième vague du dispositif DOM de la planification écologique le 22 septembre 2025	p.3
Préparation du futur cadre financier et vision de l'agriculture. Quel avenir pour le programme POSEI ?	p.4
Identification des chantiers pour les Outre-mer agricoles lors du conseil d'administration de l'ODEADOM de novembre. Avenir et évolution de l'ODEADOM.	p.4
Déplacement interministériel en Guyane du 13 au 18 novembre 2025	p.5
Ouverture du portail d'information <a href="http://www.chlordecone-info.fr">www.chlordecone-info.fr</a> un nouveau portail d'information sur la chlordécone pour comprendre, s'informer et mieux se protéger de la chlordécone	p.5
Un salon de l'agriculture 2026 dans une nouvelle configuration. Les vaches Brahmane à l'honneur	p.5
Carnet. Agendas, événements, vie de l'établissement, publications	p.6

structuration des circuits courts et la sensibilisation des consommateurs et surtout de la jeunesse à l'importance de soutenir l'agriculture martiniquaise. Dans cette perspective, l'ODEADOM joue un rôle essentiel d'observation, d'analyse et d'appui à la décision publique. Les travaux menés contribuent à éclairer les choix stratégiques et à renforcer la cohérence des politiques agricoles dans les outre-mer. Nous contribuons tous les jours par des actes prospectifs par la connaissance statistique à projeter le territoire vers le champs de ses possibles.

Faire de l'agriculture martiniquaise un pilier de la souveraineté alimentaire (aujourd'hui 20% de l'assiette) est plus que jamais une ambition collective, réaliste et nécessaire.

## **Le bureau des politiques agricoles de la direction générale des outre-mer au cœur du réseau agricole**

Par Oudi Serva



Le bureau des politiques agricoles de la direction générale des outre-mer participe à l'animation du réseau des décideurs de la politique agricole nationale, en lien constant avec le ministère de l'agriculture, les directions de l'agriculture dans les territoires ultramarins. J'ai eu l'honneur d'en être à sa tête depuis septembre 2022.

Véritable laboratoire de la décision publique, j'ai eu à cœur de montrer par l'exemple que la déconcentration des aides agricoles était possible. Avec de la bonne volonté, lors de la mise en œuvre des crédits territorialisés, soit 6 M€ que le budget du Ministère de l'outre-mer met à disposition de l'ODEADOM et des DAAF pour appuyer des projets en lien avec la recherche d'une plus grande souveraineté alimentaire. Que ce soit une étude sur l'irrigation en Guyane, le stockage des letchis à La Réunion, la structuration du rhum polynésien, ou l'émergence d'une filière cosmétopée, ce qui guide nos actions c'est le développement pérenne des territoires et le maintien d'un lien fort avec le reste de la République. J'ai aussi eu à cœur également de mieux associer les territoires du Pacifique qui peuvent se sentir éloignés des décisions parisiennes. Avec une petite équipe, nous avons la constance de suivre la politique publique agricole jusqu'au dernier kilomètre, d'appuyer quelques projets phares et symboliques.

Créer du lien entre les politiques, les acteurs et les décideurs est la vocation

même de la DGOM. Tout cela dans l'idée que chacun des territoires d'outre-mer, de cette France Océanique, est différent et qu'une uniformité

nuit à la précision des réponses à apporter. La vie professionnelle va m'éloigner quelques temps des sujets ultramarins mais j'invite les lecteurs

de la lettre Océane à garder le réflexe outre-mer territorialisé et tout comme nombre d'entre nous, à avoir les outre-mer au cœur !



## **Programme POSEI européen, état des lieux, évolutions 2025 et 2026**

Lors du conseil d'administration de l'ODEADOM, le bilan chiffré du programme POSEI 2024, payé essentiellement au cours de l'exercice financier FEAGA 2025, a été présenté.

Le montant total des paiements de l'exercice est de 331,8 M€, dont 277,4 M€ sur crédits européens et 54,4 M€ sur crédits nationaux (« CIOM »).

Le taux d'exécution FEAGA atteint 99,6%, et le taux d'exécution financière global (intégrant le budget FEAGA et CIOM) atteint 98,6%. Le montant payé sur l'exercice est en hausse de 1,5% par rapport à l'exercice FEAGA précédent.

Le rapport annuel d'exécution (RAE) du programme, préparé par l'ODEADOM sera transmis à la Commission dans sa version complète fin janvier 2026 et sera disponible librement sur le site de l'office, comme chaque année.

Au-delà des paiements du programme, ce rapport présente toute la gamme des indicateurs d'évolution du secteur agricole dans les différents territoires.

Le programme 2025 achève sa mise en œuvre de terrain avec la fin de l'année civile, les paiements sont déjà largement engagés dans la mesure où ils débutent dès le 16 octobre 2025.

Les évolutions permettant de préparer le programme 2026 ont été débattues au cours du premier semestre et ont été soumises à la Commission dès le mois de juillet, c'est la validation de ce programme, avant le 31 décembre, qui permettra la mise en œuvre dès le 1er janvier.

## **Webinaire ODEADOM de partage d'expériences autour de l'emploi agricole intitulé : « L'emploi agricole, des initiatives inspirantes »**

L'ODEADOM et FranceTravail ont co-organisé un webinaire Outre-mer de partage d'expériences autour de l'emploi agricole intitulé « L'emploi agricole, des initiatives inspirantes » le 5 juin 2025. Trois témoignages concernant des expérimentations en termes d'emploi agricole ont été présentés auprès d'une soixantaine de participants du webinaire. Une synthèse est disponible sur le site de l'office. Ce travail s'inscrit dans une étude plus vaste consacrée à l'emploi agricole dans les DROM, facteur identifié comme un frein majeur au développement de l'agriculture ultramarine. Cette étude court sur toute l'année 2025, l'ensemble des résultats seront disponibles en début d'année prochaine.



## **Etats généraux de la canne à La Réunion le 20 juin 2025 co-organisés par l'État, la Région et le Département**

Pour faire face aux défis majeurs de la filière canne à La Réunion, des Etats généraux de la Canne se sont tenus le 20 juin 2025.

Cet événement a marqué une mobilisation collective inédite. Portée par la Région Réunion en étroite collaboration avec l'Etat, le Département, la Chambre d'agriculture et l'interprofession canne (CPCS), cette initiative a visé à redonner un cap clair et ambitieux à un secteur stratégique pour l'avenir de l'île. Un protocole partenarial a été signé par l'ensemble des parties, il a porté sur 26 actions et 4 grands axes :

la préservation du foncier agricole, l'amélioration de l'itinéraire technique en lien avec le contexte climatique, l'économie (revenus, soutiens et synergies entre les filières) et le social (emploi-formation-attractivité des métiers). Un cahier regroupant près de 200 contributions a été rédigé, il va se traduire en un plan d'actions qui sera décliné dans les prochains mois.

Alors que la campagne sucrière 2025, fortement affectée par le cyclone Garance, s'annonce comme étant la pire de l'histoire récente de l'île, l'objectif est de retrouver un tonnage qui puisse garantir l'équilibre économique de toute la filière canne-sucre-rhum-énergie, soit à minima 1,5 million de tonnes.



## Déplacement ODEADOM Réunion et Mayotte de juin 2025

Une mission largement centrée sur les réalités post cyclones qui ont affecté les deux territoires. Avec des constats de destruction quasi-totale de production agricole et d'une grande partie d'infrastructures à Mayotte et des dégâts importants à La Réunion. Mais constat également d'une reprise d'activité et de reconstruction extrêmement volontaristes à Mayotte avec encore beaucoup de travail à réaliser, les cicatrices du cyclone sont très visibles. L'agriculture apparaît pour beaucoup comme un secteur le plus engagé en termes de reconstruction. A La Réunion, c'est visuellement presque peu notable, mais les conséquences sont importantes et vont se mesurer progressivement. Pour mémoire, la Réunion a été très durement impactée par le passage du cyclone Garance le 28 février 2025, les dégâts agricoles sont considérables, notamment dans les zones Est et Nord et nettement plus importants que ceux causés par Belal en 2024. Cela a touché la canne à sucre, les fruits et légumes, notamment l'arboriculture dans l'est. (banane ; serres, litchees, vanille...).

Dans les deux départements l'action des DAAF post cyclone a été très positivement signalée et l'attention portée par l'ODEADOM appréciée.

La visite a permis également la participation à plusieurs événements importants et réussis : la réception autour de la finition de la plateforme logistique UCOOPAM en présence du préfet, les journées agro fertiles végétales sur le site Armefhlor à La Réunion ; la célébration des 50 ans de l'ARIBEV et les états généraux de la canne de La Réunion.



## Réunion du comité interministériel des Outre-mer (CIOM) le 10 juillet 2025

Le Ciom (comité interministériel des outre-mer) qui s'est réuni jeudi 10 juillet 2025 a adopté le projet de stratégie quinquennale pour Mayotte. Le même jour, la loi de programmation pour la refondation du 101e département français a été adoptée par le Parlement. Le comité s'est également penché sur les questions de vie chère et de sécurité. Un nouveau Ciom est prévu pour la fin de l'année.

C'est un Ciom (comité interministériel des outre-mer) particulier qui s'est tenu jeudi 10 juillet 2025 à Paris. Sur le fond d'abord : alors que les deux premiers Ciom (en 2019 et 2023) avaient placé les territoires ultramarins au cœur de l'action publique française, celui-ci avait pour objectif de «répondre rapidement aux urgences spécifiques des outre-mer», soulignent Matignon et le ministère des Outre-Mer. Il s'est concentré sur trois thématiques : la reconstruction de Mayotte, la lutte contre la vie chère et l'insécurité. Seuls des membres du gouvernement étaient conviés à ce troisième comité, le Gouvernement a cependant annoncé pour la suite une phase de concertation sur les premières mesures retenues avec les parlementaires et les acteurs de terrain dans les territoires concernés.

Et un nouveau Ciom national avec les représentants territoriaux sera organisé plus avant dans l'année après des Ciom organisés dans chaque territoire.

Ce Ciom a adopté le projet de stratégie de reconstruction et de développement de Mayotte élaboré par le général Pascal Facon sous l'autorité du ministre

## Lancement des conférences de souveraineté alimentaire par la ministre de l'agriculture de l'agro alimentaire et de la souveraineté alimentaire



Le 8 décembre 2025 a été la journée de lancement des Conférences de la souveraineté alimentaire, sous la dénomination « Le Grand réveil alimentaire » au MIN de Rungis sous l'égide de Madame la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire Annie Génevard.

L'événement a permis de rassembler largement les acteurs nationaux, de présenter l'ambition de cet exercice inédit et illustrer la nécessité de cet engagement avec des témoignages à la fois de consommateurs, de jeunes agriculteurs, d'experts, d'acteurs économiques. Le travail a déjà débuté avec les principaux acteurs, l'organisation du travail pour les mois à venir a été détaillée, notamment le rôle du coordonnateur national Ludovic Spiers.



Une gouvernance particulière a été décidée pour les Outre-mer, dont les travaux se tiendront sous l'égide de l'ODEADOM. Les territoires ultramarins devront réactualiser les plans de souveraineté alimentaires territoriaux d'ici mi-février, présenter leur actualisation au sein des instances de l'ODEADOM et les partager durant le Salon international de l'Agriculture 2026. La phase de déclinaison territoriale se déroulera à partir de mars et les résultats seront consolidés par l'ODEADOM sous l'égide des services du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire et du ministère des Outre-mer.

des Outre-Mer, Manuel Valls. La loi adoptée le 10 juillet prévoit une programmation financière de 4 milliards d'euros sur six ans pour soutenir la transformation du territoire mahorais.

D'autre part, le Ciom a fait de la lutte contre la vie chère dans les territoires ultramarins une priorité. Le plan global poursuit trois objectifs : capitaliser sur les travaux parlementaires existants il ambitionne de reconfigurer les équilibres économiques, en donnant aux collectivités et aux consommateurs les moyens d'agir. Il se traduira par une gouvernance renforcée des observatoires des prix, des marges et des revenus et un renforcement du Bouclier Qualité Prix.

Enfin le Ciom a adopté des mesures concrètes en matière de sécurité pour combattre les trafics et la criminalité organisée, protéger les plus vulnérables et anticiper les catastrophes météorologiques.

## Ouverture d'une troisième vague du dispositif DOM de la planification écologique le 22 septembre

Une troisième vague du dispositif Outre-mer de la planification écologique a été ouverte à la demande du ministère chargé de l'agriculture et dans le cadre des crédits issus de la planification écologique. Le dispositif d'aide mis en place permet d'accompagner les exploitations d'Outre-mer dans l'achat de matériel agricole contribuant à la transition vers une agriculture plus verte, plus performante, compétitive et permettant d'assurer la souveraineté alimentaire. Après une première vague de dépôt de dossiers en décembre 2024 pour un budget de 4,25 M€ pour les départements de Mayotte, Guyane, Guadeloupe et Martinique, une deuxième vague étendue à La Réunion en juin 2025 pour un montant de 4,5 M€, la 3ème vague, dotée d'une enveloppe de 5 M€, a été ouverte pour les 5 DROM. De nouveaux montants de plafonds de dépenses éligibles ont été fixés permettant au dispositif d'atteindre davantage de demandeurs : 60 000 € HT par demande, et pour les CUMA, 300 000 € HT par demande.

La téléprocédure a été ouverte le 22 septembre et a connu, comme les précédentes, un très important succès immédiat, signe de l'importance des besoins d'investissements dans les exploitations agricoles.



## Préparation du futur cadre financier et vision de l'agriculture. Quel avenir pour le programme POSEI ?



Le 16 juillet 2025, la Commission européenne a présenté la nouvelle architecture envisagée pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034. Le nouveau budget, d'un montant de près de 2000 milliards d'euros serait équivalent à 1,26% du revenu national brut (RNB) de l'UE. Il vise à renforcer la résilience et la compétitivité du continent. A cette occasion, la PAC, qui abrite aujourd'hui le programme POSEI, connaîtrait des modifications substantielles : les 2 Fonds qui la composent – le FEAGA et le FEADER – ainsi que d'autres fonds européens seraient fusionnés au sein d'un budget unique, dit « Fonds PNR (programmes nationaux et régionaux) » destiné à répondre aux principaux défis et priorités de l'UE en matière d'agriculture, de cohésion, ou encore de migrations, avec une enveloppe dédiée de 865 milliards d'euros sur la période.

Une part de ce Fonds est consacrée au soutien au revenu agricole en Europe continentale. Un budget minimal de 300 milliards d'euros « ring-fencé », soit « sanctuarisé », est prévu pour les interventions PAC liées notamment au soutien au revenu agricole. La France devrait recevoir un minimum de 50,9 milliards d'euros sur 7 ans dans ce cadre.

En complément de cette enveloppe plancher, les Etats membres auraient accès à des fonds supplémentaires au sein d'une enveloppe globalisée de 453 milliards d'euros pour financer d'autres interventions obligatoirement co-financées avec des taux différenciés (15% ; 40% ou 60%).

La Commission européenne garantit que tous les instruments actuels de la PAC seront conservés, le programme POSEI serait ainsi déplacé vers les mesures des PNR bénéficiant de l'enveloppe non préallouée de 453 milliards d'euros. Cette enveloppe englobe les activités agricoles dans les RUP, mais également des interventions au titre de l'initiative LEADER, ou encore de coopération locales et territoriales. De ce fait, le POSEI ne serait pas identifié avec un budget sanctuarisé, mais il serait financé dans le cadre d'un fonds destiné à alimenter également d'autres dispositifs. Cette évolution du cadre budgétaire marque une rupture alors que le POSEI bénéficiait d'une enveloppe distincte et spécifiquement fléchée. Au cours de la prochaine période de programmation, il reviendra ainsi à l'Etat membre de définir le montant prévu pour les interventions agricoles de ses RUP.

Plusieurs instruments juridiques intégreraient désormais des dispositions du règlement « POSEI », notamment

\*la proposition de règlement relatif aux organisations communes de marchés (OCM), ceci pour le symbole graphique RUP ou les aides françaises autorisées au secteur du sucre ;

\*la proposition de règlement établissant le Fonds PNR, avec un titre VI spécifique aux RUP et 3 articles reprenant le cœur des actions de l'actuel POSEI. Par ailleurs la réforme pourrait engager une redéfinition du système de gouvernance dans le cadre des plans de partenariats nationaux et régionaux. Il s'agit à ce stade de seules propositions de la Commission européennes mises en débat au Parlement et au Conseil. La négociation s'engage et se déroulera tout au long de l'année 2026.

Par ailleurs la Commission a indiqué vouloir doubler son soutien aux pays et territoires d'Outre-mer – PTOM- (13 territoires dont le Groenland et 5 territoires français) lors d'une communication ultérieure pour la période 2028-2034. Les montants sont cependant de toute autre mesure avec une enveloppe d'un milliard d'euros, soit le double du montant prévu par le budget actuel (2021-2027) À titre d'exemple, en France, le programme Protege (Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes) a permis dans ce cadre, entre 2018 et 2024, de financer de nombreux projets dans le Pacifique en faveur de la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau et la transition agricole.

## Identification des chantiers pour les Outre-mer agricoles lors du conseil d'administration de l'ODEADOM de novembre. Avenir et évolution de l'ODEADOM.

Le conseil d'administration de novembre de l'ODEADOM a permis des débats nourris quant aux grandes questions posées aujourd'hui aux filières agricoles ultramarines, notamment l'anticipation des débats sur le futur du programme POSEI et l'adaptation ultramarine des conférences de souveraineté alimentaire lancées par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire.



Ce conseil d'administration organisé sur deux jours au mois de novembre, avec une participation toujours très forte des représentants venus de tous les départements ultramarins, est l'occasion, au-delà du suivi des actes de gestion et du budget de l'ODEADOM, d'ouvrir des débats sur les orientations économiques pour les filières agricoles de la France océanique. Cela correspond aux attentes exprimées dans le cadre du contrat d'objectif 2024-2028 de l'ODEADOM qui a appelé à un renforcement dans les enceintes de l'office, des concertations sur les questions majeures pour l'avenir des filières.

Trois sujets structurants ont ainsi été abordés :

-L'évolution des outils d'appui européens à la politique agricole ultramarine. Les administrateurs ont exprimé une grande préoccupation quant à la disparition du programme POSEI proposé par la Commission européenne. Une concertation propre aux Outre-mer sur ce sujet a été proposée en vue de préparer les négociations qui s'ouvrent.

-La préparation des conférences de souveraineté alimentaire, avec une adaptation indispensable pour les Outre-mer de l'exercice lancé par la ministre de l'Agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire

-La volonté exprimée par tous les administrateurs d'une consolidation et d'un développement des missions de l'ODEADOM dans le cadre des réflexions engagées par le Gouvernement relatives à la réforme de l'Etat et de ses opérateurs. En effet, à l'initiative du président Joël Sorres, un débat a été organisé quant à l'avenir et aux évolutions de l'office. Plusieurs exercices ont été engagés ces derniers mois réinterrogeant les organisations publiques, centrales et territoriales, et la structuration des opérateurs publics, au regard des politiques publiques et des orientations prioritaires de l'Etat. L'ODEADOM a répondu aux différentes interrogations gouvernementales. L'office a pu s'appuyer notamment sur les différentes évaluations de son action menées ces dernières années, que ce soit par la Cour des comptes ou les inspections générales. Le président du conseil d'administration a également abordé directement le sujet avec les ministres en charge de l'agriculture et des Outre-mer et les cabinets du Président de la République et du Premier ministre. Tous ont salué le travail de l'ODEADOM, son rôle central, voire indispensable, au service de la politique de souveraineté alimentaire des territoires ultramarins et des filières agricoles des Outre-mer. Pour autant, la mission d'enquête du Sénat de 2025 a envisagé cette année la disparition de l'ODEADOM. Tous les administrateurs qui se sont exprimés, représentants des filières, des chambres d'agriculture, des collectivités, ont réaffirmé avec une totale unanimité leur attachement très fort à l'office, à l'existence d'un établissement public dédié aux Outre-mer agricole, à la consolidation de l'ODEADOM. Ils ont rappelé que ses missions étaient appelées à être développées comme cela avait été acté lors de la signature du contrat d'objectif et de performance de l'ODEADOM 2024-2028 signé l'an passé. Sans être fermés à des évolutions qui pourraient être nécessaires et légitimes en vue d'une amélioration de l'efficacité de l'action publique, ils ont insisté sur la nécessité d'un établissement public propre, qui reste agile et efficient et dont la préoccupation unique est le service aux territoires pour le développement de la politique agricole ultramarine.

Au titre des échanges dans ce conseil, ont également pu être partagés les travaux de l'observatoire de l'économie agricole des Outre-mer de l'ODEADOM et des services statistiques du ministère de l'agriculture. Les administrateurs ont adopté un budget rectificatif de l'année 2025 et le projet de budget pour l'année 2026 dans un cadre de réduction de moyens, l'office participant aux économies budgétaires s'appliquant à l'ensemble des administrations publiques.

Le prochain conseil d'administration de l'ODEADOM se réunira comme habituellement la veille de l'ouverture du SIA 2026, permettant à tous les administrateurs d'y participer activement.

## Ouverture du portail d'information

[www.chlordecone-info.fr](http://www.chlordecone-info.fr) un nouveau portail d'information sur la chlordécone pour comprendre, s'informer et mieux se protéger de la chlordécone

L'équipe chlordécone de la Direction générale des Outre-Mer a annoncé l'ouverture d'un portail internet dédié au chlordécone. Le site internet chlordecone, prévu comme objectif interministériel depuis 2007, et dont le chantier collectif a démarré en 2023 a ouvert en septembre. Il est le fruit d'un travail collectif, avec plus de 80 pages sur le site dédiées à :

- Expliquer les enjeux sur la chlordécone de façon claire et pédagogique ;
- Faciliter l'accès aux solutions : en proposant des ressources pratiques, des outils de prévention et des conseils adaptés au quotidien des personnes concernées ;
- Informer sur les avancées des actions concrètes mises en œuvre par tous les partenaires engagés.

Un nouvel outil avec des contenus concrets pour s'informer et mieux se protéger face au risque chlordécone. [www.chlordecone-info.fr](http://www.chlordecone-info.fr) est pensé comme un portail de référence sur la chlordécone. Il permet de mutualiser et de valoriser l'information, et de faciliter sa circulation, au service de tous : grand public, associations, enseignants, professionnels de santé, acteurs économiques, élus, journalistes, ...

Il propose des contenus et des ressources claires, accessibles et adossées aux connaissances scientifiques les plus récentes, ainsi qu'une boîte à outils et des conseils pratiques pour tous. Il permet par exemple, de consulter facilement la cartographie des sols, d'avoir tous les contacts pour faire ses démarches pour : tester gratuitement son sol ou son taux de chlordécone, accéder aux aides pour les éleveurs de bovins et les pêcheurs, ou bénéficier du fonds d'indemnisation des victimes de pesticides.

Il présente également des actualités relatives à la Guadeloupe et à la Martinique, les solutions existantes dans différents secteurs (santé, agriculture, pêche, environnement, etc.), ainsi qu'un accès direct aux informations scientifiques disponibles.

Un portail partenarial et évolutif. Fruit d'une dynamique collective, ce portail a été co-construit avec les nombreux partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie chlordécone au niveau national et local : ministères, préfectures, agences régionales de santé, élus, associations, agences sanitaires, communauté scientifique...

Il valorise par exemple l'engagement des acteurs de l'agriculture et de la pêche et les solutions mises en œuvre pour une alimentation sans risque chlordécone avec des témoignages vidéos.

Il est enrichi régulièrement, pour répondre aux mieux aux attentes exprimées par la société civile. Rendez vous sur le site <https://www.chlordecone-info.fr/>.



Un salon de l'agriculture 2026 dans une nouvelle configuration.  
Les vaches Brahmane à l'honneur

L'ODEADOM sera présent en 2026 au salon international de l'agriculture, dans un cadre un peu modifié en raison des travaux affectant le parc des expositions de Paris Porte de Versailles. Le président du SIA, Jérôme Despey, a expliqué les contraintes de l'organisation 2026 et les opportunités offertes. Pour les Outre-mer, leur présence sera désormais inscrite au cœur du pavillon des Régions de France, au hall 7. Les Outre-mer seront également mis à l'honneur à travers la désignation de la vache égérie du Salon, une vache de race Brahmane issue de Martinique, opération soutenue par l'ODEADOM et le ministère des Outre-mer.



## Déplacement interministériel en Guyane du 13 au 18 novembre 2025



Pour ce premier déplacement en Guyane du président du CA ODEADOM Joël Sorres dans sa fonction de président, il était accompagné de représentants de la DGPE, de la DGOM, de Chambres d'agriculture France, des services de l'ODEADOM et d'André Chassaigne, ancien député.. Les enjeux du territoire sont majeurs, les évolutions rapides et les difficultés importantes. A l'heure où plusieurs exercices d'ampleur se dessinent pour des travaux en faveur de la souveraineté alimentaire des Outre-mer, il est nécessaire d'intégrer au mieux les problématiques guyanaises, d'en avoir des expériences concrètes.

Le déplacement a été organisé avec une forte collaboration de tous les acteurs guyanais, avec un maximum d'expériences de terrain, dans la diversité du territoire, en intégrant des rencontres avec les autorités et correspondants institutionnels et des réunions avec tous les acteurs représentants les filières.

L'association à ce déplacement de M. André Chassaigne, ancien député, qui effectue pour les ministres de l'agriculture et des Outre-mer une mission relative à l'intégration régionale des territoires français de l'Atlantique et la souveraineté alimentaire a été particulièrement riche. Un déplacement très dense, avec à la fois des visites de terrains riches d'enseignement et des rencontres avec les principaux acteurs de la sphère agricole qui a bénéficié d'un accueil extrêmement agréable, chaleureux et enthousiaste de la part de tous.

Les sujets de fond ont pu être tous abordés et appréhendés, même dans un temps très court. La question foncière a été illustrée dans toute sa complexité, les entretiens avec la SAFER ont été francs à cet égard. L'urgence du traitement du sujet a été rappelé à de nombreuses reprises. La question de l'organisation économique et des appuis publics nécessaires a également été largement abordée, dans un contexte d'organisations récentes et fragiles. L'agriculture guyanaise a pu être appréhendée dans une large part de sa diversité, qui est extrême (Filières animales, végétales, rhum, agriculture sur abattis et grandes exploitations, zones d'usage ancien et zones en cours de défrichement, produits traditionnels et nouvelles filières en développement, bénéficiaires et non-bénéficiaires du programme POSEI...). La question des relations avec les pays voisins a été systématiquement abordée, avec souvent les mentions de développements nécessaires de coopération ou d'opportunités plus que de risques immédiats, même si ceux-ci sont appréhendés, avec notamment la question de différenciels de normes de production.



# CARNET :

## Agendas, événements, vie de l'établissement, publications Ça s'est passé ces derniers mois (juin-décembre 2025), événements à venir.

### Instances ODEADOM

- > Conseil d'administration de l'ODEADOM les 20 et 21 novembre 2025
- > Réunion du comité de pilotage stratégique de l'ODEADOM à Montreuil, le 25 juin 2025, et le 8 août et le 23 septembre 2025 en visioconférences.
- > Réunion des 4 comités sectoriels (Banane, canne à sucre, productions végétales, élevage) en juin et en octobre 2025 en visioconférence pour l'examen des modifications du programme POSEI pour l'année 2026
- > Assemblée générale ODEADOM le 10 juin et le 16 décembre 2025
- > Comité social d'administration ODEADOM les 26 juin, 17 septembre, 25 novembre, 4 décembre, 11 décembre 2025

Prorogation du mandat des administrateurs : par décret du 6 septembre 2025, le mandat des membres du conseil d'administration de l'ODEADOM a été prorogé jusqu'à la désignation des nouveaux membres ou, au plus tard, jusqu'au 27 octobre 2026.

### Mouvements à l'ODEADOM

#### Dans les services

**Pierre Laude** est adjoint à la chef de service Grandes cultures succédant à Sandrine Chevillon partie en retraite. **Clothilde Cardon** est désormais contrôleur au service Contrôles et suivi des audits succédant à Mathilde Garcia. **Xavier Hurel** a été nommé chargé de mission contrôle interne au service Contrôles et suivi des audits succédant à Vassili Atlanov. **Abdelwaheb Boudissa** : chargé de mission révision comptable à l'Agence comptable succédant à Martine Pinheiro. **Maé-Jade Durogène** est stagiaire à l'Observatoire économique à compter du 1er octobre 2025. **Abdou Fofana** : apprenti au Secrétariat général - Informatique à compter de septembre 2025. **Corinne Koch** a été gestionnaire d'aides banane au service Grandes de juillet à novembre 2025.

### Mouvements autour de l'office

#### Ministres et cabinets des ministres

Au sein du gouvernement, **Annie Génevard** est ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire (**Grégoire Halliez** est directeur de cabinet, **Aurélien de la Noue** est chargé des sujets Outre-mer).

**Naïma Moutchou** est ministre des Outre-mer (**Laurent Prévost** directeur de cabinet, **François Garcia** est conseiller en charge de la transition écologique, de la mer, de la pêche, de l'agriculture, de la biodiversité et du suivi de la reconstruction de Mayotte).

A l'Elysée, **Olivier Jacob** a été nommé conseiller chargé des Outre-mer, il était précédemment directeur général des Outre-mer.

A Matignon, **Michel Stoumboff** est conseiller agriculture, alimentation, pêche, chasse et forêt. **Laurent Lenoble** prend la succession comme conseiller Outre-mer de **Mikael Quimbert**

#### Délégation interministérielle

C'est l'ancien député du Val d'Oise et précédent conseiller Outre-mer du Président de la République **Guillaume Vuilletet** qui succède à Véronique Solère au poste de délégué interministériel en charge de la souveraineté agricole des Outre-mer.

#### Services centraux et Outre-mer

**Philippe Duclaud** a quitté la direction de la DGPE direction générale de performance économique et environnementale des entreprises) pour l'ambassade de France à Londres. **Serge Lhermitte** lui succède comme directeur général de la DGPE.

**Olivier Jacob** a quitté la DGOM pour être conseiller Outre-mer du Président de la République. **Anne-Gaelle Baudouin** lui succède comme Directrice générale des Outre-mer.

Au sein de la nouvelle sous-direction des politiques internationales, sociales et agricoles (PISA) de la DGOM, **Emilia Havez** a été nommée sous directrice, **Yves Lugand** est nommé adjoint la sous directrice.

**Oudi Serva**, chef du bureau BPARM au ministère des Outre-mer, a été admis au tour extérieur des administrateurs de l'Etat au titre de l'année 2025, il quittera sa fonction actuelle en janvier 2026

### Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM [www.odeadom.fr](http://www.odeadom.fr) la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des Outre-mer, les événements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse [odeadom@odeadom.fr](mailto:odeadom@odeadom.fr)

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane - Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer - 12, rue Henri Rol Tanguy TSA 60006 - 93555 Montreuil cedex. Tél : 01 41 63 19 70 - [odeadom@odeadom.fr](mailto:odeadom@odeadom.fr) - Directeur de la publication : Jacques Andrieu Rédaction : Jacques Andrieu avec la collaboration de la DGOM, de la CDA France et des DAAF. Photos ODEADOM et Outremers 360 - Conception, réalisation : Sarah Beaujour

**Alexandre Rochat** a été nommé Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, succédant à Eric Spitz

**Thierry Devimeux** a été nommé préfet de la Guadeloupe, à compter du 1er septembre 2025

**Marc Didio**, est nommé préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon où il succède à Bruno André.

**Mikael Quimbert** qui était conseiller Outre-mer du Premier ministre a été nommé préfet administrateur des terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

**Christophe Mirmand** qui était directeur de cabinet du ministre des Outre-mer, a été nommé chef du gouvernement de Monaco par le prince Albert II de Monaco.

**Jean-Rémi Duprat** quitte son poste de DAAF de Martinique pour rejoindre le CGAER.

**Isabelle Richard**, précédemment sous directrice des politiques publiques à la DGOM a été nommée secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) à Mayotte.

**Benoit Gars** est le directeur général de l'Établissement public de reconstruction et de développement de Mayotte nouvellement créé.

**Marie-Hélène Amiel** a été nommée présidente de la commission de certification des comptes des organismes payeurs des dépenses financées par les fonds européens agricoles (C3OP).

**Ludovic Pacaud** a été nommé directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE). Il succède à Jean-Roch Gaillet.

**Joël Mathurin**, qui a été directeur de cabinet du ministre Jean-François Carenco, quitte son poste de préfet du Puy de Dôme pour prendre la direction de l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions).

#### Représentations professionnelles

**Rodolphe Assier** de Pompignan est le nouveau président de l'interprofession INTERVIG en Guyane, il succède à Patrick Labranche

Olivier Robert est le président de l'ARIBEV à La Réunion, succédant sur la fonction à Martha Mussard

Décès de **Daniel Moreau**. L'ODEADOM s'associe aux hommages unanimes saluant l'action de Daniel Moreau, président de l'interprofession végétale de la Réunion et dirigeant de Royal Bourbon industrie, décédé au mois de novembre. La Réunion perd un grand homme, un grand professionnel, un chef d'entreprise engagé animé d'un sens profond de l'action collective.

### Décorations

**Légion d'honneur**. Ont été promus ou nommés par décret du 11 juillet 2025 : Officiers. Laurent Prévost, Jacques Creysse, Beaudouin Delforge Chevaliers. Michel Dantin, Rémy Rioux, Hervé Mariton, Stéphane Le Foll

**Ordre national du mérite**, décret du 3 décembre 2025. Ont été promus ou nommés :

Commandeurs : Isabelle Chmitelin

Officiers : André Bernard, Anne Richard,

Chevaliers : Pascal Boyer (vanille), Bruno Ferreira, Serge Lhermitte, Patricia Bourgeois (DTAM SPM), Bibi Chanfi, François Leverger, Jérôme Malet,

**Mérite agricole**. Arrêté du 31 juillet 2025. Ont été promus ou nommés :

Officiers : Colette Althey (Guadeloupe), Nathalie Barbe Russier, Jean Luc Bernard-Colombat, Bjorn Desmet, Vincent Marcus, Laurent Nicolas (Guadeloupe).

Chevaliers : Vianney Bourquard, Yanco Bouton, Joseline Castard (Guadeloupe), Octave Coco (Guadeloupe), Florent Ericher (Martinique), Xavier Lefort, Agnès Lincertin (Guadeloupe), Ghislaine Nepert (Martinique), Juliette Nirhou (Guadeloupe), Céline Remilien (Martinique), Aurélie Trouiller.

**Médaille d'honneur de l'engagement ultramarin**. Arrêté 8 septembre 2025, Ont été promus ou nommés :

Or : Etienne Desplanques, Pascal Facon, Patrice Latron, Cyrille Le Vely, Joël Mathurin, Hugues Moutouh, Laurent Prévost, Mikael Quimbert, Frédéric Joram, Guillaume Vuilletet

Argent : Etienne de la Fouchardière, Xavier Ducept, François Letoublon, Nathalie Infante,

Bronze : Paul Marie Claudon, Franck Léon, Eric Leung Sam Fong, Sylvain Reverchon, Mandy Tinot, Bastien Chalagiraud, Bernard Sinitambirivoutin, Anne Cornet, Julie Riberio.

### Publications récentes ciblées

> **Actes du colloque 2025** de l'ODEADOM au SIA : Penser global, manger local

> **Synthèse du webinaire ODEADOM** autour de l'emploi agricole intitulé : L'emploi agricole, des initiatives inspirantes

> **Lettre semestrielle de l'Observatoire** présentant notamment les études finalisées et publiées. Le numéro 1 a été publié

> **Agroperspectives**, club Demeter, novembre 2025, numéro #09. LES OUTRE-MER. Stratégiques, hétérogènes, leurs agricultures questionnées

### Evènements, échéances à venir

-**Conseil d'administration** de l'ODEADOM le 20 février 2025

-**Réunion des 4 comités sectoriels** (Banane, canne à sucre, productions végétales, élevage) en avril 2026

-**SIA 2026** du 21 février au 1er mars 2026